

Bulletin d'adhésion UOA 2017

PROFESSIONNELS ET STAGIAIRES EN OSTÉOPATHIE ANIMALE

L'Union des ostéopathes animaliers est une organisation représentative auprès du Ministère de l'Agriculture et du Conseil National de l'Ordre des vétérinaires.

Votre adhésion vous engage et vous responsabilise. Elle constitue une contribution essentielle dans l'évolution de l'ostéopathie animale. Les renseignements demandés nous permettront d'avoir une meilleure compréhension de votre situation.

Merci de vos réponses.

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse email :

Date de naissance : / /

Adresse :
.....

Code Postal :

Ville :

Mobile : Fixe :

Vous êtes :

- Ostéopathe animalier en exercice
- Stagiaire en ostéopathie animale

Si vous êtes professionnel :

Date de début d'activité : / /

Pratique : Canine Equine Bovine

Région d'exercice :

Formation suivie :

- Diplômes reçus :
- Centre de formation :
- Nombre d'années de formation :
- Date de la certification ou du titre : / /

Si vous êtes stagiaire en ostéopathie animale* :

Centre de formation en ostéopathie animale :

Etes-vous-en : Formation initiale Formation continue VAE

En quelle année êtes-vous ?

- J'accepte que mes coordonnées puissent figurer sur l'annuaire de l'Union des Ostéopathes Animaliers.
- Je n'autorise pas

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant au secrétariat de l'UOA.

Contactez le secrétariat :
Email- uoa.contact@gmail.com

Je soussigné(e) : atteste sur l'honneur que les renseignements, ci-dessus mentionnés, sont sincères et véritables.

Fait le : / / à :

Signature, accompagnée de la mention «Lu et approuvé» :

Bulletin à retourner, accompagné d'un chèque de 30 euros à l'Ordre de l'UOA, à l'adresse suivante :
13 impasse de la Treille - 30300 COMPS.

*** Si vous êtes stagiaire en ostéopathie animale, vous n'avez pas à régler votre cotisation en 2017. Vous cotiserez début 2018 (janvier 2018), merci de nous le retourner sans chèque.**